

Qui a voté pour qui au bureau du CNU section 6 ?

Etaient présents :

Membres élus :

Liste Autonome (4) : Eric Lamarque (PU, Bordeaux IV), Patrick Gabriel (PU, Brest), Jean-Luc Herrmann (MCF, Metz), Sophie Gautier (MCF, Paris I).

Liste Autrement (2) : Jean-François Lemoine (PU, Paris I), Stéphane Magne (MCF, Toulouse I).

Liste ERIOT (2) : Véronique Zardet (PU, Lyon III), Olivier Voyant (MCF, Lyon III).

Liste Indépendance Qualité Pluralisme (3) : Gilles Roehrich (PU, Grenoble), Ollivier Taramasco (PU, IEP Grenoble), Fabrice Hervé (MCF, Dijon).

Liste SNESUP-SGEN (3) : Jean-Michel Plane (PU, Montpellier III), Mohammed Kechidi (MCF, Toulouse II), Thierry Come (MCF, Reims).

Liste Variance (10) : Isabelle Huault (PU, Paris Dauphine), Eric Vernet (PU, Toulouse I), Frédérique Pigeyre (PU, Paris Est Créteil), Patrick Sentis (PU, Montpellier), Gérald Naro (PU, Montpellier), Sandrine Hollet (MCF, Paris Est Créteil), Pierre Labardin (MCF, Paris Dauphine), Hélène Delacour (MCF, Nancy), Emmanuel Houzé (MCF, Montpellier), Jean-Pierre Pichard-Stamford (MCF, Bordeaux IV).

Membres nommés :

Professeurs : Franck Brillet (PU, Tours), Patrice Fontaine (PU, Grenoble), Mathilde Goletty (PU ; Evry), Philippe Jourdan (PU, Paris Est Créteil), Alain Marion (PU, Lyon III), Pierre-Charles Pupion (PU, Nantes).

Maîtres de Conférences : Carole Drucker (MCF, Paris X), Grégory Heem (MCF, Nice), Florent Pratlong (MCF, Paris I), Madina Rival (MCF, CNAM), Régine Vanheems (MCF, Paris I) Rachid Zouhad (MCF, Paris XIII).

Election à la présidence. 36 votants (PU et MCF)

Eric Lamarque (Autonome) : 20 voix

Isabelle Huault (Variance) : 13 voix

Jean-Michel Plane (SGEN-SNESUP) : 3 voix

Notre analyse : Tous les membres nommés (12), ainsi que les élus des listes Autonome (4), Autrement (2) et ERIOT (2) ont voté pour le candidat autonome.

Les élus de Variance (10) et d'Indépendance Qualité Pluralisme (3) ont voté pour la candidate Variance. Notons au passage qu'Isabelle Huault disposait de la majorité chez les membres élus.

Les élus du SGEN-SNESUP ont voté pour le candidat de ces syndicats, Jean-Michel Plane qui s'était présenté à la Présidence.

Election à la 1^{ère} vice-présidence. 18 votants (PU seuls)

1^{er} tour :

Isabelle Huault (Variance) : 9 voix

Jean-François Lemoine (autrement) : 8 voix

1 bulletin blanc. Pas de majorité absolue, donc 2nd tour

2^{ème} tour :

Isabelle Huault (Variance) : 9 voix

Jean-François Lemoine (autrement) : 9 voix

Isabelle Huault élue, au bénéfice de l'âge.

Notre analyse : le scrutin le moins lisible des différents votes. Isabelle Huault a bénéficié des 5 voix de Variance et de 2 d'Indépendance Qualité Pluralisme. 2 autres voix se sont ensuite portées sur son nom.

Election à la 2^{ème} vice-présidence. 18 votants (MCF seuls)

Thierry Come (SGEN-SNESUP) : 12 voix

Fabrice Hervé (Indépendance Qualité Pluralisme) : 6 voix

Notre analyse : Isabelle Huault ayant été élue au bureau, Variance n'a pas présenté de candidat, en raison de la diversité nécessaire au sein du bureau du CNU. En toute logique et par rapport aux positions lors des précédents votes d'Indépendance Qualité Pluralisme, les Maîtres de conférences de la liste Variance ont voté pour Fabrice Hervé. Ce dernier a donc obtenu 6 voix, soit 5 de Variance et la sienne. Les autres maîtres de conférences (SGEN-SNESUP, Autonome, Autrement, ERIOT, nommés) ont voté pour Thierry Come.

Election au poste d'assesseur. 18 votants (MCF seuls)

Stéphane Magne (Autrement) : 12 voix

Fabrice Hervé (Indépendance Qualité Pluralisme) : 6 voix

Notre analyse : les élus Variance ont continué à soutenir la candidature de Fabrice Hervé au nom du même principe : la diversité nécessaire au sein du bureau. Le vote a été similaire au précédent, le même bloc (SGEN-SNESUP, Autonome, Autrement, ERIOT, nommés) votant cette fois-ci pour Stéphane Magne.